Assemblée publique annuelle 2023 de la SADC

Protéger l'avenir financier des déposants

12 octobre 2023

LA VERSION PRONONCÉE FAIT FOI

Panélistes

Angela Roberge, animatrice
Bob Sanderson, président du conseil d'administration de la SADC
Leah Anderson, présidente et première dirigeante de la SADC

Angela Roberge

Bonjour. Bienvenue à l'assemblée publique annuelle de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Je m'appelle Angela Roberge. Je suis vice-présidente des Affaires générales de la SADC, et j'animerai la discussion d'aujourd'hui.

Tout d'abord, permettez-moi de reconnaître que le siège social de la SADC se trouve sur le territoire non cédé du peuple algonquin Anishinabe. Peu importe où vous vous trouvez aujourd'hui, je vous invite à penser aux peuples autochtones qui occupent ces terres depuis des temps immémoriaux.

Le thème de cette année est « Protéger l'avenir financier des déposants ». L'assemblée est l'occasion de vous dire ce que fait la SADC pour protéger les dépôts, favoriser la stabilité du système financier et optimiser sa capacité de règlement, dans un environnement financier complexe et dynamique.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, voici quelques détails pratiques. En cas de problème technique pendant l'assemblée, cliquez sur le lien pour le soutien technique, en haut à droite. Pour écouter les panélistes, sans interprétation, cliquez sur le bouton « Audio de la salle » dans le coin inférieur gauche.

Le service d'interprétation simultanée est offert en anglais et en français. Pour l'interprétation en langue des signes, cliquez sur le bouton « ASL ou LSQ ».

Si vous avez des questions, vous pouvez les taper dans la case « Poser une question », à droite. Nous tâcherons de répondre à toutes les questions aujourd'hui. Si nous manquons de temps, sachez que nous afficherons les questions et les réponses sur notre site Web, en français et en anglais, dans les prochains jours. Nous y publierons également l'enregistrement de l'assemblée ainsi que les notes d'allocution.

Dans quelques minutes, Bob Sanderson, président du conseil de la SADC, et Leah Anderson, présidente et première dirigeante, prononceront leur discours de bienvenue. Ils se feront ensuite un plaisir de répondre à vos questions.

Nous allons, pour commencer, vous montrer une courte vidéo dans laquelle nous présentons la SADC et le rôle qu'elle joue au sein du secteur financier.

Vidéo : Proposition de valeur de la SADC

Nous vous montrerons d'autres vidéos au cours de l'assemblée pour illustrer le travail de la SADC.

Sans plus tarder, permettez-moi de vous présenter Bob Sanderson, qui préside le conseil de la SADC depuis sept ans.

La carrière de Bob s'étend sur quarante ans, principalement dans les domaines de l'insolvabilité et de la restructuration. Bob est associé des instituts des comptables agréés de l'Ontario et de la Colombie-Britannique, ainsi que de l'Institut d'insolvabilité du Canada. Il a en outre brillamment contribué au travail du Comité consultatif des règlements de faillite de la SADC.

Bob, la parole est à vous.

Bob Sanderson

Merci, Angela. Bonjour à toutes et à tous.

Au nom du conseil d'administration de la SADC, je vous remercie d'être parmi nous aujourd'hui.

Comme l'a mentionné Angela, j'ai le privilège de présider le conseil de la SADC depuis maintenant sept ans. Je suis honoré de pouvoir contribuer au filet de sécurité financier du Canada.

Au cours de la dernière année, ou plutôt des trois dernières années, nous avons dû composer avec des bouleversements sans précédent et un degré d'incertitude élevé.

Nous avons tous eu à relever des défis. Chemin faisant, la SADC a su continuer à protéger les déposants et favoriser la stabilité du système financier canadien en faisant preuve d'agilité. J'en suis extrêmement fier.

Le conseil d'administration a un double mandat de leadership et d'intendance. Nous approuvons les priorités stratégiques de la SADC, soit les pierres d'assise du plan d'entreprise, et nous veillons à ce que la première dirigeante les mette en œuvre afin que la SADC puisse remplir son mandat, tout en faisant une utilisation prudente de ses ressources. Nous nous assurons en outre que la SADC peut faire face aux nouveaux risques et saisir les occasions qui se présentent. C'est absolument essentiel, dans notre monde en constante évolution.

Le travail du conseil est multiple. En voici quelques exemples.

Tout d'abord, nous supervisons le cadre de gestion des risques de la SADC, qui permet de cerner les risques liés à la capacité de règlement, les risques stratégiques, les risques opérationnels et les risques organisationnels. Nous contribuons aussi à maintenir une solide culture de gestion du risque, afin que la SADC puisse saisir les occasions qui s'offrent à elle.

Pour renforcer la capacité d'intervention de la SADC, nous participons à des simulations organisées régulièrement par notre Centre d'excellence en matière de simulations. Ces exercices permettent de mettre à l'épreuve nos outils de règlement, notre rapidité de réaction, notre capacité décisionnelle et la coordination du travail des intervenants dans divers scénarios de crise. Dans la dernière année, le conseil a pris part à deux simulations, dont une de nature non financière.

Enfin, il revient au conseil de s'assurer que les administrateurs ont les compétences nécessaires pour anticiper les besoins changeants de la SADC et des déposants. Il est essentiel que nous disposions d'une diversité de points de vue, ce que nous permet notamment le maintien de l'équilibre entre administrateurs des secteurs public et privé.

Je suis ravi d'annoncer que trois administrateurs du secteur privé se sont joints à nous cette année :

- Jeff Heath, ancien cadre en gestion de la trésorerie et des risques.
- Helen del Val, médiatrice, arbitre et avocate à la retraite.
- Tashia Batstone, présidente et chef de la direction de FP Canada.

Ils ont tous été nommés pour un mandat de quatre ans.

Deux autres membres ont été reconduits pour un mandat de trois ans. Il s'agit de Martin Castonguay, comptable professionnel agréé à la retraite, et Andrew Kriegler, président et chef de la direction de l'Organisme canadien de réglementation des investissements. Le conseil d'administration et l'équipe de direction de la SADC profiteront grandement de leurs conseils et de leur expérience.

Je tiens également à souhaiter le meilleur des succès à David Dominy, président du conseil et chef de la direction de 3D Capital Inc., qui a quitté le conseil de la SADC pour se joindre à celui de la Banque du Canada.

Je vous invite à profiter de l'assemblée pour nous poser toutes vos questions sur la SADC, son conseil d'administration ou l'assurance-dépôts.

Je passe maintenant la parole à Leah Anderson, présidente et première dirigeante de la SADC. Elle reviendra sur la dernière année et nous parlera de la gestion des risques émergents et de la protection de l'avenir financier des déposants.

Leah a pris les rênes de la SADC à titre intérimaire en août 2021. Depuis, elle aide l'organisation à traverser une période marquée par l'incertitude. En août dernier, la nomination de Leah au poste de présidente et première dirigeante a été confirmée, pour un mandat de cinq ans. J'en suis enchanté. Leah se distingue par une carrière fructueuse au ministère des Finances, où elle a occupé divers postes de cadre.

Leah, à toi la parole.

Leah Anderson

Merci, Bob. Et merci à toutes les personnes qui se sont jointes à nous aujourd'hui.

Pour commencer, j'aimerais parler du mandat de la SADC. La priorité absolue de la SADC est de protéger vos dépôts. Que vous soyez aux études, nouvellement sur le marché du travail ou à l'aube de la retraite, nous savons que vous travaillez fort pour gagner votre argent. Voilà pourquoi nous travaillons fort pour le protéger.

Nous le faisons de trois façons :

- en assurant les dépôts
- en réglant la faillite de nos institutions financières membres et
- en favorisant la stabilité financière.

Le tout en ne perdant jamais de vue le besoin de réduire le plus possible les risques de perte pour la SADC.

Cette dernière année, j'ai été frappée – non seulement en tant que présidente et première dirigeante de la SADC, mais aussi en tant que déposante – par l'accélération des changements et de l'innovation dans le secteur financier, et par l'évolution des risques auxquels les institutions membres de la SADC sont exposées. On n'a qu'à penser aux prix de l'immobilier, aux coûts d'emprunt, aux cyberattaques et aux phénomènes climatiques.

Sans compter que le Canada doit composer avec la transformation rapide des services et produits financiers, des joueurs du secteur et des modes de paiement. Ces changements s'accompagnent de nouvelles façons d'épargner, mais aussi de risques.

Il est donc essentiel que vous sachiez quels produits sont couverts par l'assurance-dépôts et quels produits ne le sont pas. Et que les membres de la SADC et les intermédiaires vous renseignent au moment de vous vendre un produit.

Il va sans dire que l'année a été marquée par les faillites bancaires aux États-Unis et en Europe, des événements qui n'ont pas manqué de retenir l'attention. Ces faillites ont mis en lumière l'importance de cadres réglementaires robustes et efficaces à l'endroit des institutions financières. Elles ont également éveillé l'intérêt du public à l'égard de l'assurance-dépôts.

Les gens veulent savoir si leur argent est protégé, si le Canada dispose de cadres réglementaires robustes et efficaces, et si les banques canadiennes peuvent faire faillite.

La réponse à toutes ces questions est « oui ».

Oui, vos dépôts assurables sont protégés par la SADC. Oui, le Canada dispose de solides cadres de réglementation et de supervision à l'appui de la stabilité financière. De fait, le système bancaire canadien est encore et toujours considéré comme l'un des systèmes bancaires les plus sûrs au monde.

Et oui, les banques canadiennes peuvent faire faillite. Cela ne s'est pas produit depuis 27 ans, mais si une banque faisait faillite, la SADC s'assurerait que vous ayez accès rapidement à vos dépôts assurables.

Soyez sans crainte. Nous travaillons fort, chaque jour, pour vous protéger et favoriser la stabilité du système financier canadien. Nous avons trois priorités stratégiques.

Accroître la confiance dans la protection des dépôts

Nous tenons d'abord à renforcer la confiance du public à l'égard de l'assurance-dépôts. Nous y parvenons notamment grâce à notre stratégie de sensibilisation du public.

Selon des études, quand on se fait du souci pour sa banque ou le système financier, on est moins susceptible de retirer son argent quand on sait que ses dépôts sont protégés. En protégeant vos dépôts, nous favorisons donc, par ricochet, la stabilité du système financier.

Nos campagnes de sensibilisation du public visent à expliquer ce qui est protégé par la SADC et ce qui ne l'est pas. Nous utilisons des publicités ciblées pour vous encourager à vous renseigner davantage sur l'assurance-dépôts.

Peut-être avez-vous vu des publicités comme celle-ci à la télévision ou dans les médias sociaux.

Vidéos : Sensibilisation du public

Au cours de la dernière année, le taux de sensibilisation du public à l'assurance-dépôts a atteint 64 % : un sommet.

C'est une excellente nouvelle pour vous. En effet, si vous savez que vos dépôts sont protégés, vous serez mieux à même de prendre des décisions financières éclairées. C'est aussi une très bonne nouvelle pour le Canada : un niveau de sensibilisation élevé contribue à la résilience financière en période d'incertitude. C'est également de la musique aux oreilles de nos institutions membres.

Selon une étude récente, les déposants qui ont entendu parler de la SADC sont :

- plus susceptibles, dans une proportion de 74 %, d'acheter des produits auprès d'une banque qui est membre de la SADC, et
- plus susceptibles, dans une proportion de 72 %, de confier leur argent à une banque qui est membre de la SADC.
- C'est pourquoi, durant le Mois de la littératie financière en novembre, nous offrirons à nos membres du contenu qu'ils pourront publier dans les réseaux sociaux pour faire savoir qu'ils sont membres de la SADC et pour renseigner les déposants sur l'assurance-dépôts.

Évidemment, il faut plus qu'une campagne de sensibilisation pour accroître la confiance du public dans la protection des dépôts. Les déposants ont besoin de savoir qu'ils pourront accéder à leur argent si jamais leur banque faisait faillite. La SADC est donc à pied d'œuvre pour créer un système à la fine pointe de la technologie, qui lui permettra de rembourser les déposants plus facilement et plus rapidement.

Le premier volet du programme est passé à l'étape de production cette année. Voici une courte vidéo mettant en vedette un membre de notre équipe.

Vidéo : ModRemb

Être fin prêts à effectuer un règlement

Notre deuxième priorité consiste à être prêts à effectuer un règlement advenant la faillite d'un de nos membres.

La SADC collabore étroitement avec le Bureau du surintendant des institutions financières et d'autres organismes du filet de sécurité financier, pour détecter les problèmes et éviter qu'ils s'aggravent. Et advenant la faillite d'un de nos membres, nous prenons les mesures qui s'imposent, comme vous avez pu le voir dans la vidéo.

Même si les États-Unis et l'Europe ont des cadres de réglementation et de supervision différents du Canada, les faillites bancaires qui s'y sont produites au début de l'année nous ont rappelés qu'il ne faut pas être complaisants. La SADC continue d'optimiser sa capacité de règlement, en mettant l'accent d'une part sur l'évaluation des risques liés aux institutions membres et au système financier, et d'autre part sur ses activités de planification, pour s'assurer que vos dépôts assurables sont protégés en toutes circonstances.

Bob a évoqué notre Centre d'excellence en matière de simulations. Au cours du dernier exercice, nous avons mené quatre simulations. Ces exercices ont fait appel à la participation non seulement du conseil d'administration, mais aussi d'institutions membres et d'experts externes des activités bancaires, du droit et des fusions et acquisitions. Ils ont permis d'explorer toute une gamme de scénarios de crise de nature financière et non financière.

Les simulations nous permettent de mettre à l'essai nos plans et outils de gestion de crise dans un environnement donné. Nous pouvons ainsi cerner les possibilités d'amélioration afin d'être encore mieux préparés advenant la faillite d'un de nos membres.

On ne peut jamais être trop prêts à agir quand il est question de la protection de vos dépôts.

Accroître la résilience de la SADC

Notre troisième priorité consiste à accroître la résilience de la SADC. Nos employés sont au cœur de nos activités. C'est pourquoi nous nous faisons un devoir de les écouter.

Notre programme de diversité, d'équité et d'ouverture à l'autre et notre plan sur l'accessibilité reposent sur nos employés et parties prenantes. Nous comprenons qu'une culture d'ouverture à l'autre et un effectif diversifié favorisent une meilleure prise de décisions et une plus grande résilience.

Je suis très fière que nos effectifs respectent ou dépassent les cibles de représentation des femmes, des minorités visibles et des personnes handicapées. Notons que plus de 66 % de nos cadres s'identifient comme des femmes.

L'an dernier, la SADC a obtenu la certification Great Place to Work, à la suite d'un sondage qui nous mesurait aux meilleurs employeurs du Canada. Cette certification a confirmé que la SADC est un employeur de choix : j'en étais déjà convaincue. Nous avons été en mesure d'attirer des gens talentueux malgré l'étroitesse du marché, tout en faisant évoluer notre culture d'entreprise et en bonifiant l'expérience des employés.

La SADC est aussi déterminée à exercer une influence positive sur la collectivité, en soutenant des projets qui cadrent avec ses valeurs. Il s'agit d'une pièce maîtresse de notre stratégie en matière d'enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Notre partenariat avec Indspire en est un parfait exemple. Indspire est un organisme de bienfaisance national enregistré dirigé par des Autochtones, qui investit dans l'éducation des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits.

Depuis 2020, la SADC appuie l'initiative Bâtir un avenir meilleur d'Indspire, grâce à un programme qui permet d'offrir des bourses d'études supérieures à des femmes autochtones au Canada. À ce jour, la SADC a financé 25 bourses. Nous sommes fiers de ce partenariat et encourageons nos institutions membres et intervenants à soutenir des initiatives d'éducation visant les Autochtones.

Voici ce que Mike DeGagné, président et chef de la direction d'Indspire, a à dire sur le programme de bourses.

Vidéo : Indspire

J'espère que notre assemblée vous aura éclairés sur la protection de la SADC et sur ce que nous faisons pour favoriser la stabilité du système financier canadien.

Les événements des derniers mois ont démontré que l'avenir reste hautement imprévisible. Mais rassurez-vous. La SADC est là pour vous.

Angela Roberge

Merci, Leah et Bob. Quelle année nous avons traversée!

Nous voilà maintenant rendus à la période de questions. Leah, je vais commencer par vous.

Période de questions

Conclusion

C'est ainsi que prend fin notre assemblée publique annuelle 2023. Merci à toutes les personnes qui se sont jointes à nous cet après-midi et à celles qui nous ont envoyé des questions.

C'est ainsi que prend fin notre assemblée publique annuelle 2023. Nous vous rappelons que l'enregistrement de l'assemblée sera affiché sur notre site Web dans les prochains jours. Pour ne rien manquer de notre actualité, vous pouvez nous suivre dans les médias sociaux.

Enfin, nous vous serions reconnaissants de répondre au très bref sondage qui s'affichera à la fin de notre webémission. Vos commentaires nous aideront lors de l'organisation d'autres activités.

Merci à tous. Bonne fin d'après-midi.